

DOSSIER DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE
JEUDI 2 NOVEMBRE 2023



LA RÉGION RÉUNION ET L'EUROPE LANCENT LE FONDS D'INVESTISSEMENT **#FAIRE RÉUNION** & MOBILISENT 44,8 MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES

Signature de l'accord de financement entre la Région Réunion
& le Fonds européen d'investissement (FEI) relatif à la création
du Fonds d'aide à l'investissement régional pour les entreprises
(FAIRE) réunionnaises

RÉGION
RÉUNION

FAIRE

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL
POUR LES ENTREPRISES



lanouvelleeconomie.re





ÉDITO

**HUGUETTE
BELLO**

**PRÉSIDENTE DE LA
RÉGION RÉUNION**

Nos entreprises subissent de plein fouet les effets de la conjoncture et de l'éloignement géographique du territoire avec un accès aux financements bancaires (prêts, garanties) ou aux capitaux, rendu très difficile.

Avec l'engagement de l'Europe, la Région Réunion agit pour soutenir la compétitivité de nos TPE et PME en lançant un fonds unique à La Réunion, au carrefour de l'initiative publique et du secteur privé.

#FAIRE Réunion, le Fonds d'Aide à l'Investissement Régional pour les Entreprises réunionnaises constitue un moyen pérenne et efficace d'investir dans leur croissance et leur développement.



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



Ce dispositif vient compléter et diversifier la palette des outils que nous déployons dans le cadre de notre programme de développement ambitieux « la nouvelle économie » pour renforcer notre accompagnement auprès des entreprises Réunionnaises, et en particulier les TPE-PME de l'île. Ce dispositif répond à un besoin spécifique en matière de financement des entreprises locales.

**ENTREPRISES RÉUNIONNAISES,
LA RÉGION & L'EUROPE, AVEC VOUS !**

#FAIRE RÉUNION

LE NOUVEAU FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION RÉUNION

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle économie, la Région Réunion signe un accord avec le Fonds européen d'investissement (FEI) pour la mise en place d'un Fonds d'aide à l'investissement visant à accélérer le développement des entreprises réunionnaises.

Une initiative régionale pour combler les lacunes du marché financier local

L'initiative de la Région Réunion est née de la nécessité de combler les lacunes du marché financier réunionnais, en particulier en ce qui concerne **l'accès limité aux prêts bancaires pour les petites et moyennes entreprises (TPE-PME)** et les difficultés persistantes comme **le manque de fonds propres et les difficultés de trésorerie**.

LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS DE L'ÉVALUATION EX ANTE¹

Le choix du recours à ce type d'instrument par la Région Réunion répond aux préconisations de l'évaluation ex ante du Programme Opérationnel FEDER-FSE+ Réunion pour la période 2021-2027. Cette étude, réalisée par le cabinet Ernst & Young et la Banque européenne d'investissement (BEI), a permis de déterminer les contours du dispositif et des instruments financiers à mettre en œuvre aux vues des défaillances du marché en matière d'accès au financement pour les entreprises.

¹ L'évaluation ex ante est disponible sur le site Internet de la nouvelle économie.

Un Fonds de 44,8 M€ financé par le FEDER

Le dispositif #FAIRE RÉUNION élaboré par la Région Réunion et alimenté par les fonds européens, prévoit de mobiliser **44,8 M€** de Fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) du Programme FEDER-FSE+ Réunion 2021-2027 dans la mise en œuvre de **deux instruments financiers** dont les entreprises réunionnaises éligibles pourront bénéficier.



La BEI & le FEI : partenaires privilégiés pour la gestion du Fonds

La Région Réunion a choisi de confier au Fonds européen d'investissement (F.E.I.) qui est une filiale de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), partenaires financiers de confiance, le mandat de gestion du nouveau Fonds. Du fait de leur expérience en matière de gestion des fonds européens et de contrôle de ce type de dispositif ainsi que de par leur connaissance du milieu bancaire, ces opérateurs disposent de toute l'expérience et l'ingénierie nécessaire pour gérer ce fonds unique à La Réunion, au carrefour de l'initiative publique et du secteur privé.

Un engagement commun de la Région Réunion et de l'Europe pour la promotion de la croissance économique et l'encouragement de l'innovation à La Réunion.

LES OBJECTIFS DE LA CRÉATION DU FONDS

La création de #FAIRE Réunion vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, et la création d'emplois dans les TPE-PME.

Un dispositif qui répond à un besoin de financement des entreprises locales

Avec les difficultés liées à l'inflation et la situation post-crise sanitaire qui entraînent des tensions d'approvisionnement et une augmentation des prix des matières premières, les entreprises ont un accès au crédit plus compliqué avec des taux à la hausse. **Le manque de fonds propres et les difficultés de trésorerie s'ajoutent aux freins de développement** et de croissance des TPE et PME réunionnaises. La création de ce fonds aura vocation justement à permettre aux entreprises locales de disposer d'un accès au crédit bancaire à des taux privilégiés.

Un outil complémentaire aux subventions publiques

Conformément au déploiement du plan de développement régional « la nouvelle économie » et du Programme Opérationnel Européen, la Région Réunion a mis en place en 2023, 58 dispositifs d'aide en faveur des entreprises, en majeure partie des subventions.

Le Fonds #FAIRE Réunion vient non seulement compléter la palette de ces outils existants mais également la diversifier. Il a vocation à faciliter l'octroi de prêts bancaires aux entreprises et de favoriser le développement du capital-risque à La Réunion.



À travers la mise en place de ce dispositif, la Région Réunion intervient pour :

RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX BESOINS DE FINANCEMENTS DES PME RÉUNIONNAISES

NON COUVERTS PAR LE MARCHÉ.

SOUTENIR ET FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT

DES TPE-PME RÉUNIONNAISES.

FAVORISER UN EFFET DE LEVIER SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS

AFIN D'ACCOMPAGNER EFFICACEMENT LES PME RÉUNIONNAISES DANS LE FINANCEMENT DE LEURS PROJETS.

CONTRIBUER À LA STABILISATION ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL.

METTRE EN ŒUVRE DES FORMES DE FINANCEMENT RENOUVELABLES

RENDANT UN TEL SOUTIEN PLUS DURABLE SUR LE LONG TERME.

#FAIRE RÉUNION

LE FONCTIONNEMENT DE #FAIRE RÉUNION

Le Fonds prévoit la mise en œuvre de deux outils distincts avec des cibles d'entreprises privilégiées, pour financer des investissements en matériel, immatériel & trésorerie :

L'instrument de prêt



Permet à une TPE-PME d'accéder à des prêts bancaires pour lesquels elle n'aurait pas été éligible sans le dispositif d'adossement des ressources offert par le Fonds, qui permet d'abaisser le risque pour la banque. Cet outil propose des taux réduits et des garanties plus souples, ce qui représente un avantage important dans le contexte actuel.



TPE-PME RÉUNIONNAISES

MOINS DE 10 SALARIÉS À TOUT STADE DE MATURITÉ

PME QUI ONT PLUS DE 10 SALARIÉS & MOINS DE 3 ANS DEPUIS LEUR DATE DE CRÉATION

L'instrument de co-investissement



Permet à une entreprise qui souhaite se développer ou innover de faire appel à une société d'investissement local pour financer son projet.



PME RÉUNIONNAISES

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS, Y COMPRIS À L'INTERNATIONAL

#FAIRE RÉUNION

44,8 M€ > FONDS FEDER

Deux instruments financiers à déployer destinés aux entreprises réunionnaises

INSTRUMENT DE PRÊT



PRÊTS BANCAIRES POUR LES TPE-PME



GÉRÉ PAR LES BANQUES

INSTRUMENT DE CO-INVESTISSEMENT



APPORT EN CAPITAL AUX ENTREPRISES QUI SOUHAITENT INNOVER OU SE DÉVELOPPER



GÉRÉ PAR LES SOCIÉTÉS DE GESTION DU CAPITAL RISQUE

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

LE FONCTIONNEMENT DE #FAIRE RÉUNION

Sélection des intermédiaires financiers



Deux **Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI)** seront lancés dès signature de l'accord, pour la sélection des intermédiaires financiers en charge de la gestion des deux instruments financiers.

Au terme de ces AMI, le FEI sélectionnera les intermédiaires financiers en charge des instruments financiers, au moyen d'une procédure ouverte, transparente et non discriminatoire, conformément aux réglementations nationales et de l'Union applicables, visant à établir les modalités appropriées de partage des risques et de la rémunération.



#FAIRE RÉU

DES RETOMBÉES IMPORTANTES POUR L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

**À TRAVERS CES DEUX OUTILS, LE FONDS PERMETTRA
D'INJECTER DANS L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE 44,8 M€
& GRÂCE AU CO-FINANCEMENT PRIVÉ OBLIGATOIRE,
CE SERONT 74,67 M€ QUI VONT BÉNÉFICIER AUX
ENTREPRISES.**



Des leviers pour financer des solutions d'adaptation aux changements climatiques



Pour chacun des instruments financiers, le portefeuille d'investissements à terme vise à ce qu'au moins 30 % du financement soit consacré à la transition écologique et/ou environnementale, et/ou au verdissement de l'économie.

LA GOUVERNANCE DU FONDS & SON DÉPLOIEMENT

La gouvernance du Fonds

La gouvernance du Fonds est exercée par un comité de pilotage, composé de :

- ▶ D'élus de la Région Réunion
- ▶ De représentants de la BEI

Le comité de pilotage est présent durant toute la durée du processus.

Son rôle

Contrôler et surveiller la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement et du Plan d'affaires, en plus d'assurer un reporting annuel à la Commission européenne.

Période d'éligibilité

La période d'éligibilité du Fonds est établie jusqu'au 31 décembre 2029.

LES GRANDES ÉTAPES

2 NOVEMBRE 2023

Signature de l'accord



NOVEMBRE 2023 > JANVIER 2024

3 mois de délais de publication des AMI pour la sélection des intermédiaires financiers en charge de la gestion des deux instruments financiers



DÉBUT 2024

Premières évaluations des dossiers



FÉVRIER > MARS 2024

Audition des intermédiaires financiers qui ont candidaté



AVRIL > MAI 2024

Audit de vérification du FEI des intermédiaires financiers sur le terrain



FIN MAI 2024

Audition des intermédiaires financiers qui ont candidaté



JUIN 2024

Annnonce de la décision du comité de sélection
Signature des accords avec les intermédiaires financiers et déploiement opérationnel des instruments financiers



>>2029

Date de fin de programmation et de consommation des fonds

UNION

DISPOSITIF ACCESSIBLE AUX ENTREPRISES DÈS LE 1^{ER} SEMESTRE 2024

L'EUROPE S'ENGAGE À LA RÉUNION

Le programme FEDER FSE+ de La Réunion pour la période 2021-2027 représente le programme le plus important de France avec une dotation de 1,409 Milliards d'Euros de fonds européens.



À travers les Instruments Financiers (IF) cofinancés par le FEDER en soutien des TPE-PME réunionnaises, l'Europe participe à soutenir la croissance et le développement des entreprises locales dont l'accès aux financements bancaires est rendu difficile dans le contexte économique actuel et l'éloignement géographique du territoire.

Complémentaire aux dispositifs privés et publics, le Fonds contribuera à soutenir la compétitivité des TPE-PME et la création d'emplois, il présente également l'opportunité de mobiliser des contributions publiques et privées supplémentaires et de constituer une forme de financement réutilisable pour de nouveaux investissements par le Fonds.

Une action au plus près des entreprises



LA MOBILISATION DU FEDER VISE PLUSIEURS OBJECTIFS :

Favoriser la création d'entreprises, le développement et la structuration de filières afin **d'améliorer la compétitivité du tissu entrepreneurial** notamment dans les secteurs prioritaires retenus au Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).



Permettre d'adapter **l'offre d'accompagnement aux différents stades de croissance**, en particulier des entreprises innovantes et contribuer à **une meilleure projection du tissu entrepreneurial insulaire sur les marchés extérieurs**.



Contribuer au **développement d'alternatives** au financement par le mode de subventions des TPE-PME, au travers du renforcement des outils existants et de la structuration de nouveaux instruments financiers.

La mise en place de #FAIRE RÉUNION s'inscrit dans l'objectif de l'Union Européenne de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, ainsi que la création d'emplois.

L'Europe, un soutien essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement



L'Union Européenne adapte, tous les 7 ans, sa stratégie pour répondre aux enjeux des territoires et des populations.



**OBJECTIF :
AMÉLIORER LE QUOTIDIEN
DES CITOYENS EUROPÉENS**

Les nouveaux programmes européens 2021-2027 sont des soutiens déterminants pour l'économie réunionnaise.

Pour La Réunion, cela représente plus de **1,409 Milliards d'Euros supplémentaires**. Ces fonds sont pleinement opérationnels depuis cette année et leur validité court jusqu'en 2029.

L'AMBITION DE LA RÉGION RÉUNION

La Région Réunion est résolument engagée auprès des entreprises réunionnaises à travers les moyens qu'elle déploie et les aides directes qu'elle met en œuvre.

La nouvelle économie

PRÉPARER L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

La Région Réunion a engagé la nouvelle économie, un programme de développement économique ambitieux pour se projeter à l'horizon 2030.

Adopté fin 2022 au terme d'une large concertation et à l'occasion de la révision du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la nouvelle économie fixe 6 priorités.

- ▶ Soutenir le dynamisme de nos entreprises
- ▶ Vers une économie plus coopérative, inclusive et équitable
- ▶ Structurer les filières prometteuses
- ▶ Favoriser l'innovation & la recherche pour une économie plus compétitive
- ▶ L'insertion internationale, le nouvel horizon de l'économie réunionnaise
- ▶ Favoriser une croissance équilibrée au service de nos territoires

#FAIRE RÉUNION AU SERVICE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Le déploiement des instruments financiers à travers la mise en place de #FAIRE RÉUNION participe à la transformation du tissu économique local et à son dynamisme. En ce sens, cette initiative répond aux priorités de la nouvelle économie.

Une démarche au plus près des entreprises

5 JUILLET 2023

Lancement de la plateforme en ligne lanouvelleeconomie.re pour faciliter l'accès aux aides économiques régionales et européennes pour les entreprises.

7 SEPTEMBRE 2023

Lancement de la première matinale de la nouvelle économie avec les acteurs économiques.

2 NOVEMBRE 2023

Signature de l'accord de financement entre la Région Réunion et le Fonds européen d'investissement (FEI) pour la mise en place de #FAIRE RÉUNION.

**PLUS DE RENCONTRES À VENIR SUR
LE TERRAIN, DANS LES MICRO-RÉGIONS
DE L'ÎLE, DANS LES HAUTS,.. POUR
«ALLER VERS » LES ENTREPRISES.**

Rendez-vous sur le site Internet de la nouvelle économie pour suivre toute l'actualité



lanouvelleeconomie.re

RÉGION
RÉUNION

FAIRE

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL
POUR LES ENTREPRISES

CONFÉRENCE DE PRESSE
JEUDI 2 NOVEMBRE 2023



#faireensemble #fairevosprojets #faireavecvous #faireunion

CONTACT PRESSE :

Tatiana CUVELIER
Directrice de la communication
0692 18 67 88 | tatiana.cuvelier@cr-reunion.com



lanouvelleeconomie.re

Plan régional de développement économique
La nouvelle économie
La Réunion 2030

Financé par
l'Union européenne

Banque européenne
d'investissement

#Believe
InSmall